

# L'actualité des questions antarctiques et la Belgique

par le Professeur JEAN VAN ASBROECK

## L'actualité des régions polaires en général.

De nos jours, les problèmes des régions polaires semblent bien revêtir un aspect nouveau inconnu jusqu'ici. En effet, les explorations qui s'efforcent toujours, il est vrai, de résoudre des questions scientifiques, le font le plus souvent avec l'intention généralement mitigée de mettre les résultats des recherches scientifiques au service de l'économie, qui, elle-même, est appelée à éclairer la stratégie, ou simplement la politique à suivre par les états intéressés.

Si ces dernières années, les Russes ont concentré leur attention sur les questions que posent les régions arctiques, d'autres pays et surtout les Etats Unis d'Amérique semblent avoir une tendance à considérer les régions antarctiques, formant le sixième continent, comme un fief, à l'exploration duquel ils ont consenti de grosses dépenses et dont la plus récente expédition Byrd constitue la démonstration la plus éclatante.

Par leur situation géographique, leur potentiel économique et à cause de la nouvelle orientation de l'exploitation aérienne, les régions polaires acquièrent de nos jours une importance de premier plan pour l'évolution future de l'humanité. Tandis qu'au cours des siècles écoulés elles sont restées enveloppées dans une épaisse atmosphère de mystère et d'indifférence au point de vue des revendications politiques, l'Arctique et l'Antarctique forment acutellement l'objet des préoccupations les plus attentives de la part des grandes puissances surtout. Ces domaines figés de l'*ancekoumène* sont devenus, depuis la guerre mondiale dite

totale, des zones névralgiques, sur lesquelles sont braqués les regards anxieux de l'humanité désemparée. Et puisque l'on songe à se servir de ces étendues glaciaires, il est naturel qu'on cherche à les connaître d'une façon plus précise et à résoudre les énigmes qui les enveloppent encore de nos jours. Il en résulte que les régions polaires revêtent maintenant un intérêt géopolitique, dont il y a quelques années, à peine, ou ne pouvait guère entrevoir l'acuité momentanée. Elles offrent d'ailleurs des « utilisations » différentes, qui sont inhérentes à leur structure et à leur position géographiques et qui sont liées également à la constellation politique du moment.

## Différences et ressemblances des régions polaires.

Il a fallu attendre les riches moissons apportées par les nombreux et courageux explorateurs, pour comprendre les profondes différences de structure géographique, qui caractérisent l'Arctique et l'Antarctique.

La région du pôle Nord constitue avant tout un bassin océanique, dont une partie est continuellement gelée et qui est entouré de masses continentales, que limitent les bordures septentrionales de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie.

La région polaire antarctique, au contraire, est formée par un vaste noyau continental, l'Antarctide enseveli sous l'épais manteau des glaces de l'*inlandsis*, qu'entourent de toutes parts des mers secouées par de violentes tempêtes et où dérivent d'innombrables *icebergs tabulaires*. Les sondages ont pu enregistrer des profondeurs qui dépassent 5000 mètres dans le bassin maritime arctique. Tandis que le pôle Nord lui-même se superpose à une dépression océanique dépassant 4000 mètres de profondeur, le pôle Sud, au contraire, se localise sur une masse continentale de relief très accentué et dont certains *nunataks*, ou pointements rocheux perçant l'*inlandsis*, dépassent 4000 mètres, voire même, 5000 mètres de hauteur. La région antarctique possède également plusieurs formations d'origine éruptive, parmi lesquelles nous citerons les imposants volcans

de l'Erebus et du Terror, connus depuis longtemps déjà et qui ont vivement impressionné les premiers explorateurs.

Les mers polaires ont plusieurs traits communs favorisant le pullulement de la *vie planctonique*, dont dépend à son tour la faune propre à ces régions froides et qui, durant le long été polaire est particulièrement abondante dans ces parages.

D'autre part, nous pouvons dire avec M. P. George qu'« une commune misère unit, par dessus le monde habité, ces deux aires géographiques : la sévérité d'un climat peut-être moins réfractaire à la vie en général que le climat désertique pur, mais plus brutal, plus meurtrier pour l'homme, plus sinistre par ses longues périodes de grands froids où le thermomètre demeure au dessous de  $-30^{\circ}$ , au sein d'une nuit de plusieurs mois, trouée par la leur des aurores (boréales) et secouée par d'effroyables tempêtes. C'est par là que s'exprime vraiment la nature polaire, avec laquelle nous venons de voir comment ont lutté les hommes grâce à leur énergie et à leur intelligence. » (1)

### L'exploration tardive de l'Antarctique.

A la question de savoir pourquoi l'Antarctique a été l'objet d'une exploration et d'une pénétration plus tardives que l'Arctique, on peut répondre que ce sont avant tout les caractéristiques géographiques qui expliquent ce retard, auxquelles il faut cependant également ajouter les moyens techniques, dont disposaient les explorateurs. C'est qu'en effet l'Antarctique a une position et une structure géographiques extrêmement défavorables à la pénétration humaine : d'énormes distances le séparent de tout centre habité ou habitable, les bases continentales offrant une utilisation suffisante sont très éloignées, dont les plus « proches » sont la Terre de Feu et la Nouvelle Zélande, respectivement distantes d'environ 3600 Km. et de 4700 Km. du pôle Sud. D'autre part, les conditions climatiques y sont très sévères pour l'homme, les tempêtes sont fréquentes et terribles, les brumes

(1) Pierre George : Les régions polaires, Paris, 1946, p. 42.

persistantes; les icebergs en dérive constituent une migration centrifuge menaçante et la limite des glaces flottantes dépasse l'emplacement du cercle polaire.

Il a fallu les stimulants tantôt de caractère sportif, tantôt de nature utilitaire, ou encore de l'idéal scientifique ou patriotique pour que l'énergie et l'intelligence humaines se décident à se lancer hardiment à l'assaut du sphinx antarctique.

Il faut tenir compte de ces réalités, lorsqu'on prétend porter un jugement sur les explorateurs pionniers — tels les explorateurs de la *Belgica* — de ces régions lointaines et répulsives; leurs conditions de travail et de vie ne sont guère comparables à celles des explorateurs polaires modernes, qui disposent des derniers perfectionnements techniques, comme la récente et grandiose expédition aéro-navale américaine nous l'a appris.

### L'intérêt économique et l'actualité des régions antarctiques.

C'est grâce à l'application des découvertes techniques les plus récentes que notre connaissance des régions antarctiques a pu enregistrer ces dernières années des progrès considérables. Cependant, quoique la dernière expédition américaine, sous le haut commandement de l'amiral Byrd, doive avoir rapporté une très riche moisson de données nouvelles, dont on a révélé peu de chose jusque maintenant, il restera encore beaucoup de problèmes à résoudre se rapportant à ces vastes étendues gelées, ainsi qu'aux parties océaniques qui entourent l'Antarctide et aux zones atmosphériques qui s'y superposent.

Il y aura bientôt un demi-siècle, l'expédition sensationnelle de la *Belgica*, sous le commandement de notre compatriote A. de Gerlache, avait déjà attiré l'attention sur l'intérêt scientifique et économique. que présentent les terres, les mers et le ciel antarctiques.

Les ressources en animaux marins, riches en matières grasses, sont connues et exploitées depuis longtemps déjà. Parmi cette faune, les cétacés occupent la première place et si l'on examine attentivement l'évolution des campagnes de capture des baleines, ou arrive à la conclusion qu'au cours des dernières années, la

région antarctique est devenue la zone de capture la plus importante, comme le tableau statistique ci-joint le démontre :

### Nombre de baleines capturées.

(Extrait de l'Annuaire statistique de la Société des Nations, 1938-1939)

Régions de Capture	1929	1932	1935	1938
Australie occidentale ... ..	—	—	—	917
Japon, Kamchatka et îles ... ..	1.463	1.036	2.275	2.235
Pacifique septentrional ... ..	1.241	319	855	483
Océan antarctique ... ..	20.341	9.572	31.810	46.039
Côtes chiliennes et péruviennes ...	330	—	469	902
Côtes d'Afrique ... ..	3.362	1.043	3.004	3.044
Atlantique arctique ... ..	1.159	827	844	1.034

On remarquera que pour 1932 il y a une chute générale dans le nombre de baleines capturées, phénomène dû avant tout à la grande crise mondiale et que pour toutes les années mentionnées, la zone de l'Antarctique maintient une supériorité écrasante sur les autres régions de capture.

Devant les dangers de plus en plus menaçants d'extermination, ces géants si vulnérables des océans semblaient disposer de conditions plus favorables à la survie dans les zones périphériques de l'Antarctide, dont les énormes ressources avaient déjà été entrevues par la *Belgica*. L'utilisation des moyens ultra-modernes de capture et de traitement industriel des cétacés, à bord de véritables usines flottantes, se poursuit implacablement et aggrave en même temps la menace d'extermination, même dans les régions mieux abritées du lointain Antarctique. Il est vrai que des conventions internationales s'efforcent de régler la capture et interdisent notamment de s'attaquer aux mères et aux baleineaux. On peut toutefois se demander si les dispositions réglementaires sont suffisamment respectées et s'il n'est pas urgent de renforcer le contrôle de protection pour le maintien de cette faune originale et de grand rendement économique.

A la richesse faunique des mers antarctiques s'ajoute depuis peu de temps celle fort probable des ressources minières. Les

récentes explorations américaines surtout ont fait d'importantes découvertes, dont peu de chose a été révélé, il est vrai. Des prospections méthodiques cherchent activement à préciser l'importance et l'utilisation économique de ce nouvel et puissant objet d'attrait de l'Antarctide. Dans le domaine des possibilités nouvelles de l'Antarctique, des surprises sensationnelles peuvent nous attendre, dans un avenir vraisemblablement très rapproché et dont la répercussion dans les secteurs économique et politique pourra être extrêmement importante.

### La question du partage politique des zones antarctiques et le droit international public.

Ce qui précède permet de comprendre l'empressement que manifestent actuellement les pays intéressés à s'occuper des aspects économiques et géopolitiques des régions antarctiques. La Grande-Bretagne et ses dominions d'Australie et de Nouvelle Zélande, la Norvège, la France, ont proclamé leur souveraineté sur les parties de l'Antarctique, où ils estiment avoir acquis des droits, grâce aux exploits de leurs expéditions polaires antérieures. D'autres états ont émis des prétentions basées également sur la part que leurs nationaux ont prise dans l'exploration de l'Antarctique. Les États-Unis plus particulièrement ont déjà déployé et déploient plus que jamais une activité de grand style, à propos des régions antarctiques, et il apparaît clairement qu'ils ont étendu leur forte emprise sur le mystérieux « sixième continent ».

Lorsqu'on se pose la question de savoir sur quelles bases juridiques s'établissent ces « annexions » on est obligé notamment de s'arrêter à l'examen du vénérable principe de droit international public, selon lequel une annexion ne peut avoir de valeur pratique que s'il y a occupation effective et permanente des territoires envisagés. Or, aucun des états revendicateurs n'est en mesure d'invoquer ce principe juridique. Est-ce à dire que pour cette raison leur action est condamnable? Evidemment non. Car il faut bien reconnaître qu'il s'agit ici d'un principe juridique inapplicable dans le cas envisagé, à

cause des obstacles (voir pages précédentes) qu'oppose la structure géographique des régions polaires à une occupation permanente. Il semble d'ailleurs que les législateurs, au moment de formuler ce principe, n'ont guère songé à devoir l'appliquer un jour aux régions antarctiques, sinon, ils auraient cherché à compléter l'énoncé du principe. Il faudra donc pouvoir invoquer des bases plus réalistes, c.à.d. plus conformes aux réalités géographiques et aux réalisations scientifiques et morales. Or, ces bases nous seront fournies par la connaissance du milieu géographique et des explorations polaires.

### **L'initiative de la Société Royale de Géographie d'Anvers.**

Devant les décisions des autres états et eu égard à l'intérêt grandissant de l'Antarctique, la Société Royale de Géographie d'Anvers, par la voix de son président Maurice de Cock, a adressé en 1939 au Ministre des Affaires étrangères de Belgique une lettre, dont nous reproduisons le texte ci-dessous :

Anvers, le 2 février 1939.

Monsieur le Ministre,

« Au nom de la Société Royale de Géographie d'Anvers, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen la possibilité d'étendre par une loi la souveraineté de la Belgique sur les territoires de l'Antarctique découverts il y a une quarantaine d'années par de Gerlache et ses compagnons qui entreprirent l'expédition de la Belgica.

L'Angleterre, depuis de nombreuses années, a étendu sa souveraineté sur les territoires que ses nationaux avaient découverts dans l'Antarctique. La France vient de faire de même par décret le 6 avril 1938 pour ce qui concerne les territoires environnant le pôle Sud découverts par Charcot. Enfin la Norvège vient tout récemment de proclamer également sa souveraineté sur les territoires de l'Antarctique découverts par Amundsen.

Dans ces conditions il nous a semblé que le Pouvoir législatif

Belge pourrait également manifester sa volonté d'annexer les territoires dont la découverte a été faite par nos compatriotes.

Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le Ministre, que toutes ces annexions de territoires de l'Antarctique ont été faites sans observer le principe de droit international public de l'occupation effective et permanente. La Belgique est dans la même situation que les autres pays par le motif qu'il y a jusqu'à présent impossibilité pour les divers états de pratiquer l'occupation effective et permanente de régions du globe qui se prêtent si mal à toutes habitations.

Nous croyons, Monsieur le Ministre, qu'il y a un grand intérêt pour le prestige de la Belgique au dehors de consacrer les résultats de l'expédition de la Belgica par une mesure qui perpétuera et le nom de la Belgique dans ces lointains parages et les noms des Belges qui ont participé aux belles découvertes faites dans l'Antarctique.

Ainsi les noms Belges donnés par de Gerlache au détroits, aux terres et aux mers, qu'il a découverts demeureront définitivement acquis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération. (2) »

Faisons remarquer que cette initiative de la Société Royale de Géographie d'Anvers a été accueillie favorablement par la Presse, dont le rôle dans ce domaine ne peut pas être mésestimé. Elle a saisi cette occasion pour rappeler à ses lecteurs, ou pour lui apprendre, les grands traits de la célèbre expédition de la Belgica, la presse accomplissait ainsi en même temps une œuvre éminemment patriotique.

Il n'est peut être pas inutile de faire remarquer que le rapport que nous présentons ici est né à la suite d'un entretien que nous eumes avec notre regretté président Mr. de Cock, quelques jours avant sa mort.

L'insistance avec laquelle il nous invita à défendre le point de vue belge dans cette affaire, nous a encouragé, comme il l'eut d'ailleurs fait aujourd'hui, à reprendre l'idée de la revendi-

(2) Cfr. La Belgique et l'Antarctique, in *Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers*, Tome LIX, 1<sup>er</sup> fascicule, 1939, pp. 51-52.

cation belge, maintenant que l'après-guerre communique aux régions polaires une importance d'actualité, qu'elles ne présentaient pas la veille du grand conflit qui vient de se terminer.

Nous dédions volontiers ces lignes à la mémoire de celui qui fut le promoteur de la revendication belge dans les régions antarctiques.

### Les bases de la revendication de la Belgique

Notons tout d'abord que récemment les gouvernements de Grande Bretagne, de France, de Norvège et des Etats-Unis ont décrété d'un façon unilatérale d'étendre leur souveraineté sur certains secteurs des régions antarctiques.

La Belgique pourrait en faire autant puisqu'elle a le droit de se baser sur les prestations de l'expédition de la *Belgica*, sous le commandement de notre compatriote *A. de Gerlache de Gomery*.

A l'objection qu'on pourrait formuler, quant au caractère tardif de la revendication belge, on peut répondre que les autres pays aussi ont pris cette décision assez récemment et que, d'autre part, tous les pays revendicateurs n'ont commencé à s'intéresser à la question de partage politique des régions polaires que depuis que le « sixième continent » est entré définitivement dans l'actualité mondiale, c.à.d. depuis quelques années à peine.

Nous estimons toutefois, que la meilleure façon de procéder pour la Belgique c'est de faire connaître clairement les bases précises sur lesquelles nous prétendons établir nos revendications. Or, à notre avis, l'argumentation que notre pays peut invoquer, devrait s'appuyer sur les données suivantes. Tout d'abord, le but principal que la *Belgica* a poursuivi était inspiré par des préoccupations de recherches scientifiques. Les résultats de l'expédition concrétisés dans de nombreuses publications en font foi. Il convient de mentionner spécialement l'imposante collection de rapports scientifiques publiés sous la direction de la commission de la « *Belgica* », dont nous reproduisons la liste ci-dessous et dont le contenu malheureusement est beaucoup trop peu connu dans le monde intellectuel et politique.

### Liste des rapports scientifiques

publiés sous la direction de la Commission de la « *Belgica* »

- LECOINTE, G.: Travaux hydrographiques et instructions nautiques, 1905.  
LECOINTE G.: Cartes, 1903.  
LECOINTE, G.: Etude des chronomètres, 1907.  
LECOINTE, G.: Mesures pendulaires, 1907.  
ARCTOWSKI, H.: Phénomènes optiques de l'atmosphère, 1902.  
ARCTOWSKI, H.: Aurores australes, 1902.  
DOBROWOLSKI A.: La neige et le givre, 1903.  
DOBROWOLSKI A.: Observation des nuages, 1903.  
ARCTOWSKI, H.: Rapport sur les observations météorologiques horaires, 1904.  
THOULET, J.: Détermination de la densité de l'eau de mer, 1901.  
ARCTOWSKI, H. et THOULET J.: Rapport sur la densité de l'eau de mer, 1902.  
ARCTOWSKI, H. et MILL, H. R.: Relations thermiques, 1908.  
ARCTOWSKI, H.: Les glaces, 1908.  
ARCTOWSKI, H.: Les glaciers, 1908.  
PELICAN, A.: Etude des roches, 1909.  
DRAGONIER SISTEK: Etude des roches, 1912.  
GILKINET, A.: Quelques plantes fossiles des terres magellaniques, 1909.  
STEPHANI, R.: Hépatiques, 1902.  
CARDOT, J.: Mousses, 1902.  
WAINIO, E. A.: Lichens, 1903.  
Mes BOMMER et ROUSSEAU : Champignons, 1905.  
DE WILDEMAN, E.: Phanérogames, 1905.  
VAN HEURCK, H.: Diatomées, 1909.  
JOUBIN, L.: Brachiopodes, 1901.  
BARRETT-HAMILTON, E.: Pinnipèdes, 1901.  
TOPSENT, E.: Spongiaires, 1902.  
GIESBRECHT, W.: Copépodes, 1902.  
KOEHLER, R.: Echinides et Ophiures, 1902.  
ATTEMS, C. V.: Myriapodes, 1902.  
WILLEM V.: Collemboles, 1902.  
MARENZELLER, E. von: Madréporaires et Hydrocoralliaires, 1903.  
CARLGREN, O.: Actiniaires, 1903.  
LUDWIG, H.: Astérides, 1903.  
TROUESSART, Dr. et MICHAEL, A. D.: Acariens libres, 1903.  
NEUMANN, G.: Acariens parasites, 1903.

PELSENEER, P.: Gastropodes et Lamellibranches, 1903.  
 JOUBIN, L.: Céphalopodes, 1903.  
 RACOVITZA, E. G.: Cétacés, 1903.  
 HARTLAUB, C.: Hydraires, 1904.  
 BURGER: Nemertes, 1904.  
 DE MAN, J.: Nématodes libres, 1904.  
 WATERS, A.: Bryozoaires, 1904.  
 DOLLO, L.: Poissons, 1904.  
 LÉBOUCQ, H.: Organogénie des Pinnipèdes, Les extrémités, 1904.  
 MAAS, O.: Méduses, 1906.  
 HERONARD, E.: Holothurides, 1906.  
 MULLER, G.: Ostracodes, 1906.  
 BRUNNER von WATTENWYL: Orthoptères, 1906.  
 BERGROTH, E.: Hémiptères, 1906.  
 FAUWEL, P.: Polychètes, 1936.

ROUSSEAU E., GROUVELLE A., SCHOUTEDEN H., BRENSKE E.,  
 BOILEAU, BOURGEOIS, OLIVIER E., FAIRMAIRE L., STIER-  
 LIN G., BOVIE A., LAMEERE A.: Coléoptères, 1906.  
 ANDRE E., EMERY C., TSQUINET J., VACHAL J.: Hyménoptères, 1906.  
 JACOBS J., BECKER T., RUBSAAMEN E.: Diptères, 1906.  
 JUNGENSEN, H.: Pennatulides, 1907.  
 HOOK, L.: Cirripèdes, 1907.  
 BOHMIG, L.: Turbellariens, 1908.  
 HANSEN, H.: Schizopodes et Cumacés, 1908.  
 PLATE, L.: Scaphopodes, 1908.  
 VAN BENEDEN, E. et DE SELYS-LONGCHAMPS: Tuniciers, 1913.  
 MONOD, T.: Tanaïdés, isopodes et amphipodes, 1926.  
 DE GERLACHE DE GOMERY, A.: Rapports scientifiques, en prépara-  
 tion par M. Van Straelen, directeur du Musée d'histoire naturelle.

Il s'agit en l'occurrence d'une très riche accumulation de données nouvelles et de considérations originales, dans les domaines scientifiques les plus variés.

Il y a ensuite le fait vraiment sensationnel que la *Belgica* a réalisé le premier hivernage dans les régions antarctiques. Or, ce fait seul vaut à ceux qui peuvent en revendiquer la paternité, un mérite extraordinaire : mérite moral d'avoir accompli cet hivernage dans des conditions extrêmement pénibles, mérite scientifique, puisque pendant ce long séjour d'innombrables matériaux et observations de caractère scientifique ont pu être

réunis. Il convient également de mentionner le mérite de l'expérience acquise de ce milieu antarctique, dont personne, avant les explorateurs de la *Belgica*, n'avait affronté l'énigme du redoutable hivernage.

Il faut ensuite y ajouter que cet hivernage en soulevant pour la première fois dans les annales de l'humanité le voile, sous lequel était enseveli l'Antarctique, pendant la plus longue durée de l'année, a inévitablement agi comme un puissant stimulant sur les entreprises antarctiques ultérieures.

Aux mérites, déjà mentionnés, il convient d'ajouter le fait que la *Belgica* comptait parmi les membres de son personnel scientifique des personnalités qui sont devenues dans la suite des sommités « polaires » : *Roald Amundsen*, *J. B. Charcot* et *F. A. Cook*, et qui, grâce à leur participation aux travaux et aux discussions à bord de la *Belgica*, ont eu l'occasion d'enrichir considérablement leur connaissance du milieu polaire, sous ses aspects les plus variés. Ce fait ne peut pas ne pas avoir eu une profonde répercussion sur les participants de la *Belgica* et sur leurs entreprises et découvertes polaires ultérieures.

L'expédition antarctique commandée par de Gerlache apparaît ainsi comme une entreprise de portée mondiale, dont les résultats ont été mis au service de l'humanité et dont certains pays ont pu tirer immédiatement des avantages considérables, surtout au point de vue de la capture d'animaux pour la fourniture de fourrures et d'huiles.

A côté de la riche moisson qu'a pu engranger la science, grâce aux réalisations de la *Belgica*, celle-ci a également fourni des renseignements fort utiles au point de vue des possibilités d'adaptation de l'organisme humain, de l'exploitation des régions antarctiques dans les domaines de la pêche, de la chasse aux grands animaux marins (phoques, cétacés, etc.), de la navigation, ainsi que de l'atmosphère.

Or, la Belgique elle-même, quoiqu'elle ait consenti de lourds sacrifices, n'a tiré aucun avantage économique ou politique de son importante réalisation dans l'Antarctique.

Enfin notre pays peut encore baser ses revendications sur la caractère pionnier de l'œuvre réalisée par la *Belgica*.

### Le travail de pionnier de l'expédition antarctique Belge.

Au dernier chapitre de « *Quinze mois dans l'Antarctique* » nous lisons cette phrase de son auteur, A. de Gerlache : « Nos travaux répondent-ils à ce qu'on en espérait ? Il ne m'appartient pas de me prononcer à cet égard. Nous disposons de ressources si modestes auprès de celles des puissantes expéditions qui vont bientôt investir toute la zone polaire australe, que notre mission ne devra être considérée que comme une reconnaissance d'avant-garde. » (3)

Si nous louons la discrétion de l'auteur, nous estimons cependant que cette appréciation est trop modeste ou qu'elle mérite tout au moins d'être interprétée à la faveur des faits. Nous pouvons admettre l'expression d'« avant-garde », mais à la condition formelle qu'« avant-garde » devient ici synonyme de « pionnier ». En effet, il s'avère impossible de concevoir la mission accomplie par la *Belgica* autrement que comme une expédition de pionnier, qui, a l'image d'un brise-glace, a crevé bien des obstacles et tracé un sillon utilisable pour ceux qui ont suivi après coup. Le navire-pionnier s'est courageusement frayé un chemin à travers des obstacles de toute nature, dans des régions alors infiniment plus énigmatiques que de nos jours.

Aussi estimons-nous, avec Elisée Reclus, qu'il convient « de tenir un autre langage et d'insister avec énergie sur la valeur très grande de ce voyage mémorable. » (4)

L'expédition de la *Belgica* a avant tout à son actif la découverte et la reconnaissance méthodique du « *détroit de Gerlache* », des îles qui le bordent, de celles qui le parsèment, ainsi que d'une partie de la bordure de la « Terre de Danco », dont on sait actuellement qu'avec la « Terre de Graham », le « Terre de Palmer » et la « Terre Louis-Philippe », nous sommes en présence d'une presqu'île qui se détache de l'Antarctide et qui s'avance dans la direction de la Patagonie péninsulaire et insulaire, où disparaît la pointe méridionale de la chaîne des Andes.

(3) *Voyage de la « Belgica ». Quinze mois dans l'Antarctique*, par le Commandant de Gerlache, préface par Elisée Reclus, 2<sup>me</sup> édition, Paris et Bruxelles, 1902, p. 279-280.

(4) Elisée Reclus : préface de *Quinze mois dans l'Antarctique*, op. cit. p. 1.

La région du détroit de Gerlache, où de nombreux débarquements ont été opérés, a été étudiée avec soin par l'état-major scientifique et technique de la *Belgica*. De nombreuses îles, presqu'îles, caps, golfes, baies, chenaux, etc. ont été découverts et baptisés de noms belges ou amis. Citons : l'île Anvers, avec les Monts Osterrieth, l'île Brabant, avec les Monts Solvay, l'île Liège, avec les Monts Brugmann, l'île Wiencke, avec la Sierra Du Fief, l'île Gand, l'île Lemaire, l'île Cavalier de Cuverville, les îles de Rongé, les îlots Auguste, Emma, Louise, Gaston, le petit archipel Wauwermans, etc. Plusieurs baies ont également été reconnues, parmi lesquelles : la baie Wilhelmine, la baie de Brialmont, la baie des Flandres, etc., puis, les chenaux de Schollaert, d'Errera, etc., les caps Renard, E. Reclus, Van Beneden, Anna, Georges, Lacage-Duthiers, Pierre Willems, Rahir, A. Lancaster, Errera, Laure, Van Ryswyck, Lagrange, d'Ursel, etc.

Voir carte ci-jointe ainsi que les chapitres que de Gerlache (5) et Lecointe (6) ont consacré à ces découvertes ainsi que le fascicule n° 1 du tome XXIV, 1900, du Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers.

De plus, d'innombrables observations ont été faites au point de vue des phénomènes glaciaires actuels et fossilisés. La *Belgica* n'a pas seulement élaboré une étude très poussée de glaciation antarctique actuelle, elle a prouvé également l'existence antérieure d'une étendue glaciaire beaucoup plus considérable, dont des vestiges morphologiques indéniables ont été découverts sur la terre de Feu et sur les îles environnantes.

D'autres part, les sondages exécutés par la *Belgica* ont établi qu'une profonde fosse océanique, dépassant 4.000 mètres de profondeur, située sur l'emplacement du passage de Drake, sépare la terminaison méridionale du continent américain de la péninsule de l'Antarctide. On sait aujourd'hui que ces deux apophyses continentales ont une structure analogue, mais qu'elles ont été séparées et disloquées, à une époque géologique

(5) de Gerlache, op. cit. surtout chap. VI, Terres nouvelles, p. 110-139.

(6) *Au pays des Manchots. Récit du voyage de la « Belgica »*, par Georges Lecointe, Bruxelles, 1904, surtout les chapitres XV, XVI, XVII, XVIII, XIX.

assez récente, par de profondes déformations tectoniques.

Grâce à ses relevés bathymétriques et autres, la *Belgica* n'a pas seulement précisé la connaissance du milieu océanographique antarctique, mais de la zone d'observation, elle a également révélé le voisinage très proche du continent antarctique et cela à une date et dans une région où l'on ignorait à peu près tout des limites de l'extension réelle de l'Antarctide.

Au point de vue de la faune et de la flore, la *Belgica* a rapporté de nombreuses données du plus haut intérêt scientifique et dont on a pu déduire d'importantes conclusions de nature économique, touchant notamment l'écologie et l'abondance des cétacés et des pinnipèdes.

Dans le domaine de la météorologie, d'innombrables observations ont été enregistrées, surtout par *H. Arctowski* et *A. Dobrowolski* et qui se rapportent notamment à la nature et au volume des précipitations, aux vents, aux changements de température, aux phénomènes des pressions atmosphériques, ainsi qu'aux aurores australes.

---

Si, comme le note M. R. Cambier, dans son très intéressant article, le retard apporté aux publications « nous a coûté la priorité de plus d'une découverte », la *Belgica* n'a pas seulement réussi à ouvrir des voies nouvelles, elle a accompli davantage encore : « Non seulement elle a mis à profit le séjour prolongé qu'elle a fait dans les glaces pour amasser une documentation énorme, mais cette documentation elle l'a interprétée dans des travaux de premier ordre, proposant des explications qui, dans la suite, ont servi de base à tout ce qui a été écrit sur les mêmes sujets. » (7)

#### Suggestion et conclusion.

Devant l'importance indéniable des résultats obtenus par l'expédition antarctique belge, la cartographie des régions

---

(7) R. Cambier : *Considérations sur les résultats scientifiques du voyage de la « Belgica »*, in : Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, 65<sup>e</sup> année, 1941, fasc. III et IV, p. 137-138.

antarctiques devait inévitablement subir des corrections et s'enrichir de données nouvelles.

A l'heure actuelle dans la plupart des Atlas et sur les documents cartographiques représentant les régions antarctiques, on retrouve les noms donnés par de Gerlache aux principales découvertes faites par la *Belgica* et notamment : détroit de Gerlache, île Anvers, île Brabant, île Liège, île Wiencke.

Cette pratique peut en quelque sorte être considérée comme une consécration universelle des mérites de l'expédition antarctique belge.

Mais, nous estimons que cela ne suffit pas et que notre pays mérite davantage. Au moment où l'on répare de « partage » des régions antarctiques, il convient, pensons-nous, que les droits de la Belgique ne soient pas méconnus plus longtemps.

En guise de conclusion à cette étude, nous nous permettrons de suggérer la solution suivante : que la souveraineté de la Belgique soit décrétée et admise sur la région qui a été découverte et reconnue par la *Belgica*, sous le commandement de notre compatriote A. de Gerlache, c.à.d. : le détroit de Gerlache, les îles qui s'y trouvent, celles qui le bordent, ainsi qu'une bande côtière allant de la baie de Hughes, au Nord-Est, jusqu'à la baie de Bismarck, au Sud-Ouest. (Voir carte ci-jointe).

Nous considérons cette revendication comme un minimum auquel notre pays a droit.

D'autre part, nous demandons que, lors des prochaines réunions ou conférences internationales, où les questions antarctiques seront discutées, la Belgique trouve l'occasion de faire entendre sa voix, par l'intermédiaire de délégués compétents et énergiques. Il s'agit ici d'un redressement de situation, dont la Belgique a le droit de bénéficier, à cause de la part décisive que ses nationaux ont prise dans l'exploration de l'Antarctique.

L'expédition de la *Belgica* a été d'un intérêt tel que l'un de ses membres, qui devint plus tard directeur de l'Institut météorologique de Varsovie, n'a pas hésité à s'écrier, au cours d'une conférence : « *Le voyage de la Belgica fut ainsi un événement historique.* Je vous prie, Mesdames et Messieurs, d'en prendre note. On ne l'a jamais, à ce que je sache, suffisamment souligné.

Et il me semble qu'on l'a un peu oublié. Il faut le rappeler au monde. Je répète donc : *Le voyage de la Belgica fut un événement historique.* » (8)

Notre confrère M. Ch. Pergameni, dans l'ouvrage éducatif qu'il a consacré à de Gerlache en tant que pionnier maritime, cite quelques témoignages de personnalités étrangères, parmi lesquels ces paroles de Charles Rabot, à l'adresse de de Gerlache : « Non seulement, il a enrichi notre connaissance de la terre, mais encore il a rendu à toutes les sciences un éminent service, en prenant la plus féconde des initiatives... Le voyage de la *Belgica* fut une révélation. Pour la première fois, un jet de lumière était projeté sur une vaste portion de notre planète, demeurée jusque là plus mystérieuse que la surface de la lune. Dès lors, tous les pays maritimes se piquèrent d'émulation... Au Commandant de Gerlache appartient l'honneur d'avoir suscité la nouvelle croisade qui devait conduire à la conquête du Pôle Sud. (9)

Nous terminerons cet exposé en formulant l'espoir que notre gouvernement veuille mettre tout en œuvre pour réaliser l'œuvre patriotique, dont nous venons de faire connaître les bases. Nous espérons enfin que les autres pays qui ont des intérêts dans l'Antarctique et les Représentants des Nations Unies voudront bien comprendre et admettre le bien fondé de la revendication, dont nous nous sommes donné la peine de faire valoir les arguments dans le présent rapport.

---

(8) A. B. Dobrowolski : Sur le rôle historique du voyage de la « Belgica », in Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie, 63<sup>e</sup> année, 1939, fasc. 1, p. 6.

(9) Cf. L'illustration française, n<sup>o</sup> du 30 mai 1925, passage reproduit par Ch. Pergameni : *Adrien de Gerlache, pionnier maritime, 1866-1934*, Bruxelles, sans date, p. 63.

